

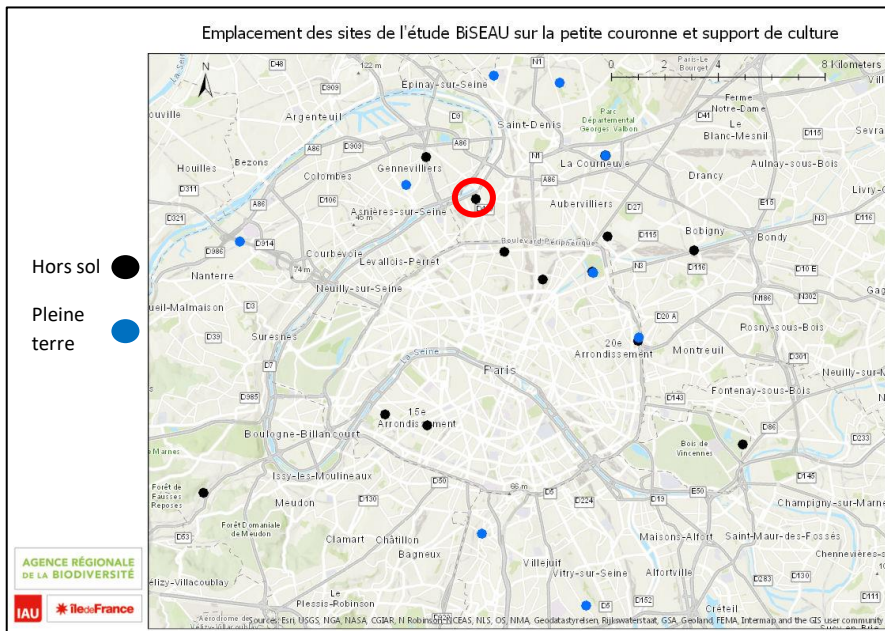
BiSEAU

Biodiversité et Services Ecosystémiques en Agriculture Urbaine

Les jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen

L'ARB-IdF a mis en œuvre en 2018 l'étude **BiSEAU** (Biodiversité et Services Ecosystémiques en Agriculture Urbaine) afin d'évaluer la richesse de la diversité biologique sur 21 sites franciliens en agriculture urbaine (Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne).

Le site des jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen a été choisi parmi 21 autres jardins partagés et micro-fermes urbaines pour être représentatif des pratiques et activités du territoire. A l'été 2018 une première campagne d'inventaires y a été réalisée, sur trois groupes taxonomiques : la **flore**, les **pollinisateurs** et les **invertébrés du sol**.



*Le cercle rouge représente les jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen. Les sites "hors-sol" sont ceux dont la culture se fait en bac ou lorsqu'un géotextile est installé dans le sol. Les cultures en "pleine terre" sont en lien direct avec le fond géochimique du sol.

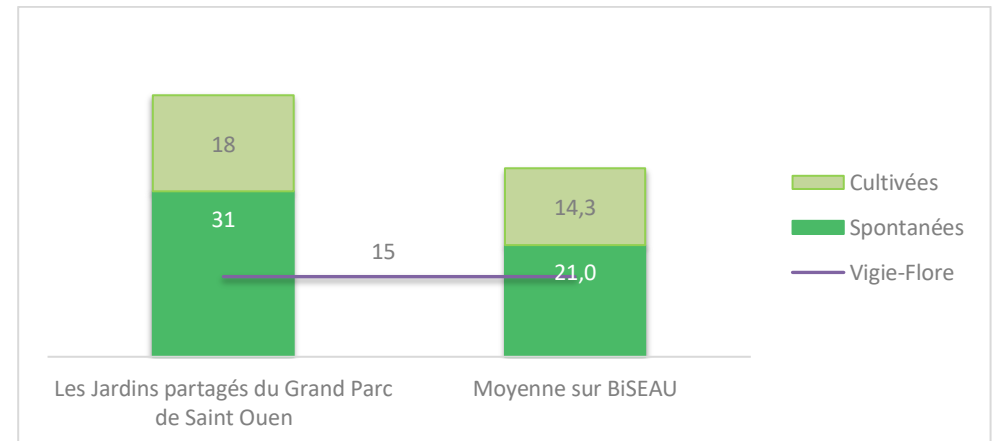
Les résultats de cette première campagne sont présentés ici. Des analyses plus complètes vous seront proposées à la fin de l'étude, en 2020, après deux nouvelles campagnes d'inventaires. D'ici là, ouvrez grand les yeux, la biodiversité est partout !

La Flore

Afin de rendre les sites comparables entre eux, nous avons inventorié les plantes dans des parcelles de 10 m² sur chacun des sites d'agriculture urbaine (protocole détaillé en Annexe 1). Différents indicateurs ont été choisis, comme la **composition du milieu**, la **richesse spécifique**, les **interactions avec la faune** et la **perturbation du milieu**. Nous vous présentons les premiers résultats permettant de replacer les jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen au sein de l'étude BiSEAU mais également dans un contexte régional, en utilisant les résultats du programme Vigie-Flore comme référence régionale.

Richesse du milieu :

On évalue la richesse du milieu en comptant le nombre d'espèces végétales rencontrées dans les 10 m² inventoriés. On distingue ici les espèces spontanées ou sauvages, des espèces cultivées ou plantées. Dans le programme Vigie-Flore, seules les espèces spontanées sont comptabilisées.



La diversité moyenne en plantes spontanées sur l'étude BiSEAU est significativement supérieure à la moyenne régionale Vigie-Flore.

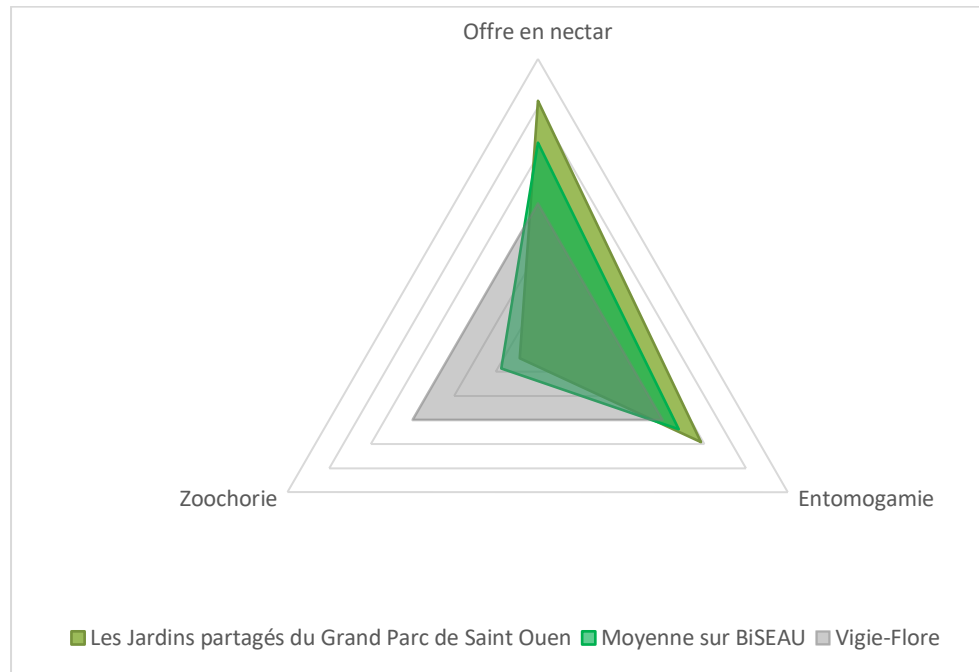
Durant le protocole, il a été observé 31 espèces spontanées aux jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen, contre 21 en moyenne sur l'étude. Concernant les plantes cultivées, il a été observé 18 espèces sur le site, contre 14,3 en moyenne sur l'étude BiSEAU.

Interaction avec la faune :

Pour évaluer l'interaction potentielle existant entre la faune et la flore, nous mesurons :

- La proportion de plantes entomogames, c'est-à-dire les plantes dont un des modes de pollinisation nécessite l'intervention d'insectes ;
- Un indice d'offre en nectar des plantes, qui correspond à une capacité d'attractivité des pollinisateurs ;
- La proportion de plantes zoochores, c'est-à-dire les plantes dont un des modes de dispersion des graines nécessite l'intervention d'animaux.

Afin de rester comparables avec les données régionales Vigie-Flore, les indicateurs ont été calculés uniquement sur les espèces spontanées.



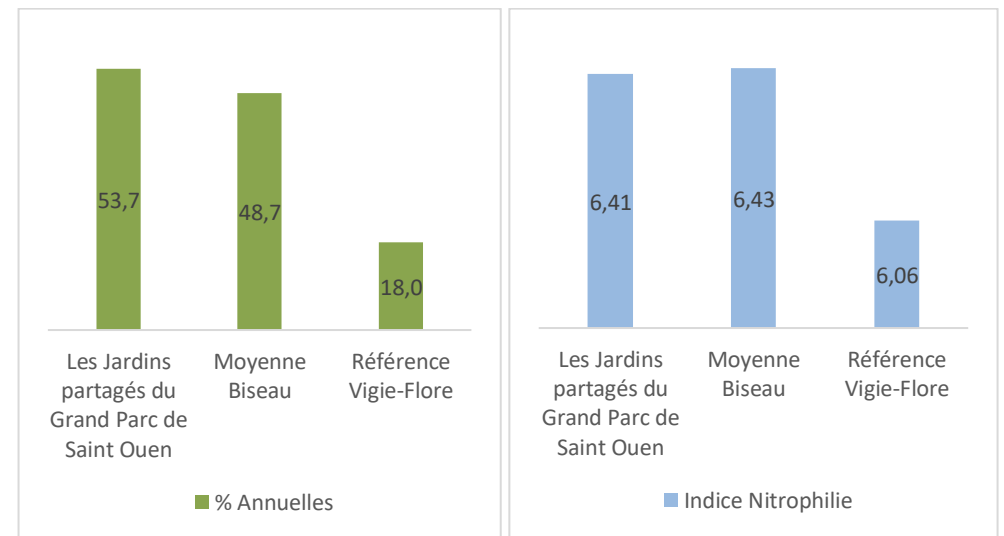
L'indice en nectar moyen et la proportion moyenne d'entomogamie des plantes spontanées retrouvées au sein des jardins de l'étude BiSEAU sont significativement supérieurs à la moyenne régionale Vigie-Flore. A contrario, la proportion moyenne de plantes zoochores sur l'étude BiSEAU est significativement inférieure à la

moyenne régionale Vigie-Flore. Cela indique que les jardins de l'étude BiSEAU ont un fort potentiel d'interaction avec les insectes pollinisateurs mais plutôt faible avec les animaux disséminateurs.

En parallèle, on remarque que les jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen semblent avoir une offre en nectar et une proportion de plantes entomogames plus importante que la moyenne BiSEAU, mais une proportion moindre en plantes zoochores.

Perturbation du milieu :

On évalue la perturbation mécanique du milieu en mesurant le taux d'espèces annuelles (par rapport aux espèces vivaces) et la perturbation « organique » en calculant la proportion d'espèces fortement nitrophiles (pouvant se développer sur des sols riches en nutriments, donc riches en engrais) présentes dans l'ensemble des plantes spontanées recensées.



Les moyennes BiSEAU que l'on retrouve pour ces indicateurs de perturbation du milieu sont significativement supérieures à la moyenne régionale Vigie-Flore. Cela traduit une forte perturbation du sol, mécanique et organique, typique des sites en agriculture urbaine où le sol est travaillé et enrichi en engrais (synthétiques ou ouverts). Les résultats pour les jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen,

similaires ou supérieurs aux moyennes BiSEAU, nous permettent de conclure sur un site travaillé et enrichi.

Composition du milieu :

L'inventaire standardisé a été complété par un relevé sur l'ensemble du site afin d'en parcourir tous les secteurs et avoir une vue plus exhaustive de la composition des communautés de plantes présentes. Nous vous présentons ici la liste des plantes (spontanées et cultivées) que nous avons pu inventorier sur les jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen lors de la campagne 2018.

Nom vernaculaire	Nom scientifique
	Spontanée
Agrostis	<i>Agrostis sp.</i>
Bromes	<i>Bromus sp.</i>
Epilobes	<i>Epilobium sp.</i>
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i>
Buddleja du père David	<i>Buddleja davidii</i>
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
Oxalis corniculé	<i>Oxalis corniculata</i>
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
Ballote noire	<i>Ballota nigra</i>
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>
Moutarde des champs	<i>Sinapis arvensis</i>
Petite mauve	<i>Malva neglecta</i>
Solidage du Canada	<i>Solidago canadensis</i>
Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>
Gesses	<i>Lathyrus sp.</i>

Primevères	<i>Primula sp.</i>
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>
Conyze du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
Mauve sauvage	<i>Malva sylvestris</i>
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>
Orge sauvage	<i>Hordeum murinum</i>
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i>
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>
Mouron rouge	<i>Lysimachia arvensis</i>
Euphorbe omblette	<i>Euphorbia peplus</i>
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Millet des oiseaux	<i>Setaria italica</i>
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i>
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>
Renouée Persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>
Pâturins	<i>Poa sp.</i>
Chênes	<i>Quercus sp.</i>
Patiences	<i>Rumex sp.</i>
Pissenlits	<i>Taraxacum</i>
Pervenche	<i>Vinca</i>
	Cultivée
Erables	<i>Acer sp.</i>

Kiwi	<i>Actinidia sp.</i>
Agapanthe précoce	<i>Agapanthus praecox</i>
Bérgenia	<i>Bergenia sp.</i>
Dahlia	<i>Dahlia sp.</i>
Bruyères	<i>Erica sp.</i>
Fraisier	<i>Fragaria sp.</i>
Glaieul	<i>Gladiolus sp.</i>
Hortensia	<i>Hydrangea sp.</i>
Ipomées	<i>Ipomoea sp.</i>
Armoise absinthe	<i>Artemisia absinthium</i>
Cosmos	<i>Cosmos bipinnatus</i>
Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>
Santoline petit cyprès	<i>Santolina chamaecyparissus</i>
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i>
Verveine odorante	<i>Aloysia citriodora</i>
Hibiscus	<i>Hibiscus syriacus</i>
Géranium sanguin	<i>Geranium sanguineum</i>
Centranthe rouge	<i>Centranthus ruber</i>
Pois cultivé	<i>Pisum sativum</i>
Orpin d'Espagne	<i>Sedum hispanicum</i>
Nigelle de Damas	<i>Nigella damascena</i>
Bourrache officinale	<i>Borago officinalis</i>
Grande consoude	<i>Symphytum officinale</i>
Betterave commune	<i>Beta vulgaris</i>
Framboisier	<i>Rubus idaeus</i>
Cassis	<i>Ribes nigrum</i>
Laitue cultivée	<i>Lactuca sativa</i>
Chou sauvage	<i>Brassica oleracea</i>
Thym commun	<i>Thymus vulgaris</i>
Menthe poivrée	<i>Mentha x piperita</i>
Ail Faux-Poireau	<i>Allium ampeloprasum</i>
Artichaut	<i>Cynara scolymus</i>
Vigne vierge à cinq feuilles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>
Sauge officinale	<i>Salvia officinalis</i>

Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>
Civette	<i>Allium schoenoprasum</i>
Pavot de Californie	<i>Eschscholzia californica</i>
Rose trémière	<i>Alcea rosea</i>
Aubergine	<i>Solanum melongena</i>
Cerisier acide	<i>Prunus cerasus</i>
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i>
Figuier commun	<i>Ficus carica</i>
Coquelourde des jardins	<i>Silene coronaria</i>
Pommier cultivé	<i>Malus domestica</i>
Radis cultivé	<i>Raphanus sativus</i>
Pensée sauvage	<i>Viola tricolor</i>
Lin à grandes fleurs	<i>Linum grandiflorum</i>
Lantane	<i>Lantana sp.</i>
Saules	<i>Salix sp.</i>
Lavandes	<i>Lavandula sp.</i>
Lupin	<i>Lupinus sp.</i>
Azalées	<i>Rhododendron</i>
Groseillers	<i>Ribes sp.</i>
Rosiers	<i>Rosa sp.</i>
Rudbeckia	<i>Rudbeckia</i>
Capucines	<i>Tropaeolum</i>
Courges	<i>Cucurbita</i>
Mélisse officinale	<i>Melissa officinalis</i>
Menthe en épi	<i>Mentha spicata</i>
Tournesol	<i>Helianthus annuus</i>
Houblon grim pant	<i>Humulus lupulus</i>
Haricot	<i>Phaseolus vulgaris</i>
Pomme de terre	<i>Solanum tuberosum</i>
Romarin	<i>Rosmarinus officinalis</i>
Piment ornemental	<i>Capsicum annum</i>
Laurier-sauce	<i>Laurus nobilis</i>
Œillet d'Inde	<i>Tagetes erecta</i>
Souci officinal	<i>Calendula officinalis</i>

Pomme d'amour	<i>Solanum lycopersicum</i>
Oignon	<i>Allium cepa</i>
Matricaire Camomille	<i>Matricaria chamomilla</i>
Maïs	<i>Zea mays</i>
Iris	<i>Iris sp.</i>
Noyers	<i>Juglans sp.</i>

Lors des inventaires floristiques, nous avons pu remarquer que certaines plantes se retrouvaient presque systématiquement dans les sites d'agriculture urbaine. Elles semblent se plaire particulièrement dans les espaces en agriculture urbaine. On retrouve ces espèces :

- soit comme adventices des cultures urbaines pour les individus spontanés. Le terme « adventice » désigne toutes les plantes indésirables poussant sans avoir été intentionnellement installées.
- soit comme *stars* de la culture urbaine pour les individus cultivés.

Les adventices de l'agriculture urbaine sont des plantes dites pionnières. Ce sont des plantes capables de s'installer dans des conditions relativement difficiles puis qui disparaissent à l'arrivée d'autres espèces.

Quant aux stars de l'agriculture urbaine, comme leurs congénères spontanées, la saison influence la communauté en place. Aussi, il s'agit des stars « de l'été 2018 » et cela ne traduit pas toute la diversité susceptible d'être cultivée sur l'ensemble des sites franciliens tout au long d'une année.

Les adventices en agriculture urbaine	Pourcentage de présence sur les sites	Les stars de l'agriculture urbaine	Pourcentage de présence sur les sites
Les pissenlits <i>Taraxacum sp.</i>	91	Les tomates <i>Solanum lycopersicum</i>	81
Le liseron des champs <i>Convolvulus arvensis</i>	86	Les courges <i>Cucurbita sp.</i>	71
L'ivraie vivace <i>Lolium perenne</i>	76	Les blettes et betteraves <i>Beta vulgaris</i>	68
Le laiteron des champs <i>Sonchus arvensis</i>	76	Les fraises <i>Fragaria sp.</i>	62
La véronique de Perse <i>Veronica persica</i>	71	Les pommes de terre <i>Solanum tuberosum</i>	52
Les pâturins <i>Poa sp.</i>	68		
Le chénopode blanc <i>Chenopodium album</i>	62		
L'euphorbe des jardiniers <i>Euphorbia peplus</i>	52		
Le séneçon jacobée <i>Jacobaea vulgaris</i>	52		
Le mouron des champs <i>Lysimachia arvensis</i>	52		
La luzerne lupuline <i>Medicago lupulina</i>	52		

Pollinisateurs

Afin de rendre les sites comparables entre eux et contextualiser les résultats obtenus à l'échelle régionale, nous avons réalisé un *suivi photographique des insectes pollinisateurs* (SPIPOLL, détail en annexe 1) à raison de 4 sessions par site. Chaque session correspond à une collection pour laquelle on identifie les insectes et le nombre d'individus concernés. L'identification des insectes se fait jusqu'à l'espèce autant que possible. Cependant, il arrive que nous devions nous arrêter au genre quand les photos ne permettent pas d'aller plus loin dans la détermination. C'est pourquoi on utilisera le mot générique « taxon » pour désigner ces insectes, qu'ils soient déterminés à l'espèce ou au genre (définitions en annexe 2). On compare les résultats entre le site des jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen, la moyenne obtenue pour l'ensemble des sites de l'étude « BiSEAU », et le milieu agricole le plus répandu en Île-de-France qui est le milieu « Rural », à la moyenne des espaces urbains du nord de la France (« Référence régionale (urbain) »).

Diversité :

On évalue la diversité d'un site en pollinisateurs grâce aux nombres de taxons (richesse spécifique) et aux nombres d'individus (abondance) par collection.

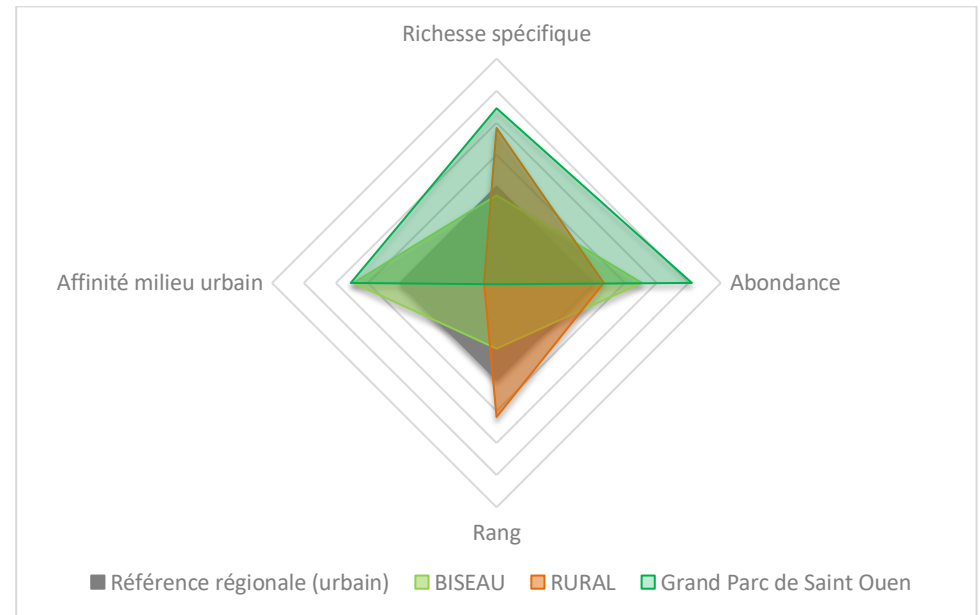
Rareté :

On mesure la rareté moyenne de la communauté des pollinisateurs d'un site en attribuant un rang à chaque taxon selon sa fréquence d'apparition dans la base de données du SPIPOLL (pour tout le nord de la France). Plus le rang est élevé plus le taxon est considéré comme rare. Ensuite, on calcule la moyenne des valeurs pour tous les pollinisateurs observés sur le site. Aussi, un site ayant un indice élevé est susceptible d'abriter une diversité en pollinisateurs plus rare qu'un site ayant une faible valeur.

Affinité pour le milieu urbain :

La mesure d'affinité pour le milieu urbain d'un taxon correspond à sa fréquence d'apparition dans les milieux urbains du nord de la France relative à la fréquence

d'apparition dans les milieux naturels ou ruraux. Cette analyse a été réalisée en 2015 par Nicolas Deguines (<http://www.spipoll.org/publications-scientifiques>). A partir de ces données, nous avons pu calculer les affinités moyennes des communautés de pollinisateurs de chaque site d'agriculture urbaine. Les valeurs élevées indiquent la présence d'une majorité de pollinisateurs dits « urbanophiles », capables de s'adapter à la ville. Des valeurs plus faibles indiquent la présence d'espèces dites « urbanophobes » tolérant mal le milieu urbain.



D'après nos premières analyses comparant les moyennes sur l'ensemble des sites BiSEAU et les références du milieu urbain et rural, des premières perspectives peuvent être données. Ainsi, à première vue, les sites BiSEAU ont en moyenne une diversité de taxons similaire à celle attendue avec la référence en milieu urbain, mais avec une abondance supérieure. Les taxons retrouvés sont particulièrement adaptés aux conditions en milieu urbain, mais ce sont des taxons considérés comme communs dans la base de données SPIPOLL.

Sur les jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen, on retrouve une richesse spécifique et une abondance qui semblent être supérieure à toutes les autres moyennes. Les taxons retrouvés ont une affinité au milieu urbain similaire à la

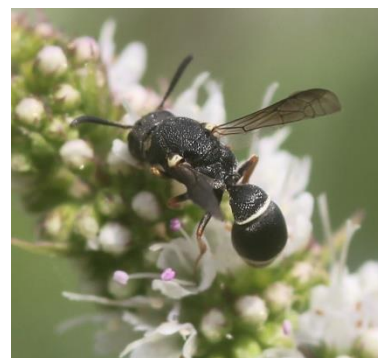
moyenne BiSEAU et sont considérés comme très communs pour la base de données SPIPOLL.

Composition :

Le cumul des quatre collections réalisées aux jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen nous a permis de réaliser la liste suivante des taxons rencontrés sur le site au cours de l'été 2018. Le rang indiqué correspond à un indice de rareté donné par la base de données SPIPOLL, plus celui-ci est élevé, plus le taxon est peu fréquent dans cette base de données.

Dénomination vernaculaire	Dénomination scientifique	Rang
L'Abeille mellifère	<i>Apis mellifera</i>	3
Le Gendarme	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	134
Les Abeilles à abdomen rouge	<i>Sphecodes et autres</i>	60
Les Abeilles difficiles à déterminer	<i>Apidae et autres</i>	20
Les Abeilles Hylaeus à taches blanches	<i>Hylaeus sp.</i>	17
Les Andrènes rayées difficiles à déterminer	<i>Andrenidae et autres</i>	11
Les Anthidies	<i>Anthidium et autres</i>	91
Les Araignées sauteuses	<i>Heliophanus sp</i>	98
Les Bourdons à pilosité fauve à grise	<i>Bombus sp.</i>	9
Les Bourdons à pilosité fauve à grise	<i>Bombus pascorum</i>	9
Les Bourdons noirs à bande(s) jaune(s) et cul blanc	<i>Bombus sp.</i>	5
Les Chrysomèles unies	<i>Cryptocephalus et autres</i>	92
Les Coréides	<i>Coreidae</i>	104
Les Eristales (autres)	<i>Eristalis arbustorum</i>	4
Les Fourmis à pétiole simple	<i>Formicinae</i>	13
Les Guêpes Crabronidae difficiles à déterminer	<i>Philanthus triangulum</i>	30
Les Guêpes maçonnées à abdomen court	<i>Odynerus et autres</i>	124
Les Halictes (femelles)	<i>Halictus, Lasioglossum et autres</i>	2
Les Halictes (femelles)	<i>Halictus scabiosae</i>	2
Les Halictes (mâles)	<i>Halictidae</i>	7

Les Halictes (mâles)	<i>Halictus scabiosae</i>	7
Les Mégachiles	<i>Megachile</i>	31
Les Microlépidoptères difficiles à déterminer	<i>Lepidoptera</i>	50
Les Mirides	<i>Lygus sp.</i>	16
Les Mouches à damier	<i>Sarcophaga sp.</i>	23
Les Mouches aux reflets métalliques	<i>Neomyia, Calliphora et autres</i>	8
Les Oedemères noirs	<i>Oedemera sp.</i>	70
Les Oedemères verts	<i>Oedemera sp.</i>	6
Les Piérides	<i>Pieris rapae</i>	48
Les Syrattes	<i>Syritta sp.</i>	40
Les Tachinaires fauves velues	<i>Tachina et autres</i>	68
Les Téphritides et autres	<i>Tephritidae et autres</i>	86
Les Mouches difficiles à déterminer	-	1
Les Punaises difficiles à déterminer	-	24
Les Punaises difficiles à déterminer Geocoris	-	24
Les Punaises difficiles à déterminer Stictopleurus	-	24
Les Taupins (autres)	-	184



Une guêpe crabronides sur une fleur de menthe



Un coréide sur une fleur de menthe

Invertébrés du sol

Lors de nos inventaires nous avons pu remarquer que certaines espèces étaient présentes sur presque l'intégralité des sites d'agriculture urbaine inventoriés. S'agissant des espèces les plus fréquentes dans les collections Spipoll de manière générale, il y a assez peu de surprise à les retrouver également dans les sites d'agriculture urbaine. Les voici :

Les Halictidae**



100% des sites

Le Bourdon fauve
Bombus Pascuorum



90% des sites

L'Abeille mellifère
Apis mellifera



85% des sites

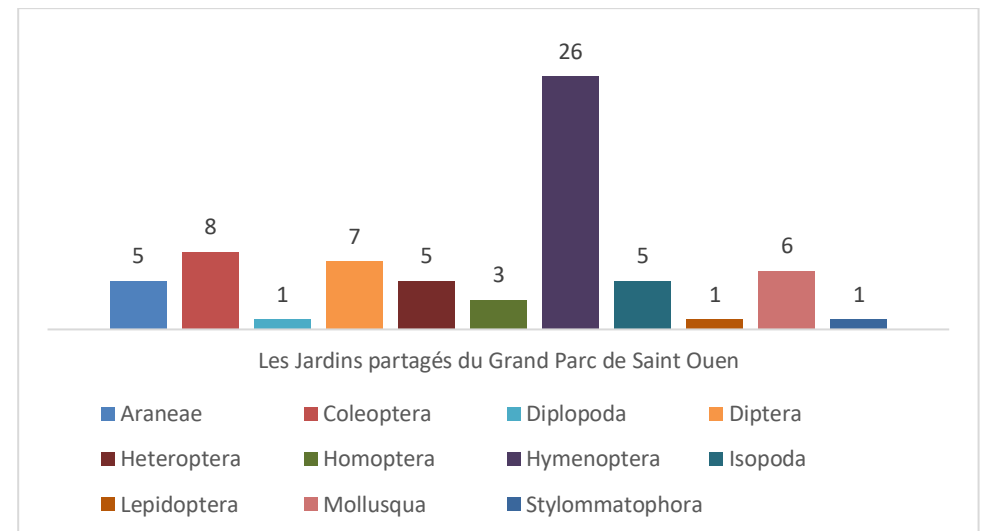
** Les Halictidae forment un groupe comprenant un nombre d'espèces assez important qui sont souvent difficile à différencier sur photographies. Il s'agit donc d'un groupe à part entière dans la dénomination SPIPOLL bien que certaines espèces soient très communes et d'autres plus rares.

Pour étudier les invertébrés du sol, nous avons repris un protocole défini dans le cadre de l'étude GROOVES, une autre étude de l'ARB-IdF portant sur la biodiversité des toitures végétalisées franciliennes (annexe 1). Il s'agit de définir une ligne imaginaire appelée transect, et de la parcourir pendant 9 minutes avec un aspirateur à bouche, puis pendant 1 minute avec un filet fauchoir, plus communément appelé « filet à papillons ». Tous les invertébrés du sol sont récupérés puis identifiés. L'identification des insectes se fait autant que possible jusqu'à l'espèce. Tous les individus ne pouvant être identifiés à l'espèce, on utilisera le mot générique « taxon » pour les désigner (annexe 2).

Abondance :

Pour l'année 2018, 321 taxons différents, répartis en 20 ordres, ont été identifiés sur les différents sites de l'étude BiSEAU. Sur les jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen, nous avons retrouvés 47 taxons, répartis en 11 ordres.

Au total, ce sont 68 individus qui ont été inventoriés aux jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen, la moyenne sur l'étude BiSEAU étant de 73 individus récoltés par site. La figure ci-dessous indique le nombre d'individus par ordre.



Composition :

Le cumul des deux transects réalisés aux jardins partagés du Grand Parc de Saint-Ouen nous a permis de réaliser la liste suivante des taxons rencontrés sur le site au cours de l'été 2018.

Taxons	Nombre d'individus
<i>Amara sp.</i>	1
<i>Armadillidium depressum</i>	2
<i>Armadillidium nasatum</i>	3
<i>Crossocerus sp.</i>	1
<i>Eurydema oleracea</i>	1
<i>Eurydema ornata</i>	1
<i>Formica clara</i>	1
<i>Halictus subauratus</i>	1
<i>Halictus tumulorum</i>	3
<i>Helix aspersa</i>	1
<i>Hylaeus communis</i>	1
<i>Hylaeus confusus</i>	2
<i>Hylaeus hyalinatus</i>	1
<i>Lasioglossum laticeps</i>	1
<i>Lasioglossum morio</i>	2
<i>Lasioglossum semilucens</i>	2
<i>Lasius niger</i>	4
<i>Myrmica scabrinodis</i>	1
<i>Myrmica vandeli</i>	1
<i>Oedemera nobilis</i>	1
<i>Oiorhynchus aurifer</i>	1
<i>Olibrus sp.</i>	2
<i>Orius sp.</i>	1
<i>Pararge aegeria</i>	1
<i>Philaenus spumarius</i>	1
<i>Polydesmus sp.</i>	1
<i>Pyrrhocoris apterus</i>	1

<i>Rhopalus subrufus</i>	1
<i>Syrirta pipiens</i>	1
<i>Tephritis divisa</i>	1
<i>Tetragnatha montana</i>	1
<i>Tetramorium sp.</i>	2
<i>Xysticus sp.</i>	1
<i>Zyginidia sp.</i>	1
Araignées difficiles à déterminer	3
Coléoptères difficiles à déterminer	2
Diptères difficiles à déterminer	5
Homoptères difficiles à déterminer	1
Hyménoptères difficiles à déterminer	3
Mollusques difficiles à déterminer	6

Annexe 1 : Les protocoles employés lors de l'étude

Pour la flore : l'inventaire floristique de l'étude s'inspire du protocole de sciences participatives *Vigie-flore* de l'observatoire Vigie-Nature du Muséum national d'Histoire naturelle. Le principe est simple : recenser l'ensemble des plantes présentes dans 10 carrés d'1 m².

Le protocole étant participatif vous pouvez rejoindre l'équipe des vigie-floristes pour parfaire vos connaissances en botanique et poursuivre le suivi de vos parcelles !

Rendez-vous en ligne ! <http://vigienature.mnhn.fr/>

Pour les pollinisateurs : l'inventaire des pollinisateurs s'appuie sur le *Suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL)* de l'observatoire Vigie-Nature du Muséum national d'Histoire naturelle. Muni d'un appareil photo à objectif macroscopique, suivez pendant 20 min les va-et-vient des petites bêtes sur un massif de fleurs de votre site. Pour identifier vos trouvailles le site propose une clé de détermination en ligne et un forum de discussion.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des spipolliens pour poursuivre nos mesures !

Rendez-vous en ligne ! <http://www.spipoll.org/le-spipoll/presentation>

Pour les invertébrés du sol : l'inventaire des invertébrés ne s'appuie pas sur un protocole de sciences participatives mais sur un inventaire défini dans le cadre d'une étude parallèle de l'ARB-IdF concernant les toitures végétalisées (GROOVES). Vous nous avez sans doute vus parcourir le site avec un aspirateur à insectes et un filet fauchoir. Les insectes ainsi récoltés sont conservés et étudiés sous loupe-binoculaire pour une identification la plus précise possible.

Si le suivi de l'entomofaune de votre site vous intéresse, le Laboratoire Sol et Environnement (INRA-Université de Lorraine) a créé un suivi participatif, *Jardibiodiv'*, basé sur la reconnaissance photographique ! N'hésitez pas à participer !

Rendez-vous en ligne ! <http://ephytia.inra.fr/fr/P/165/jardibiodiv>

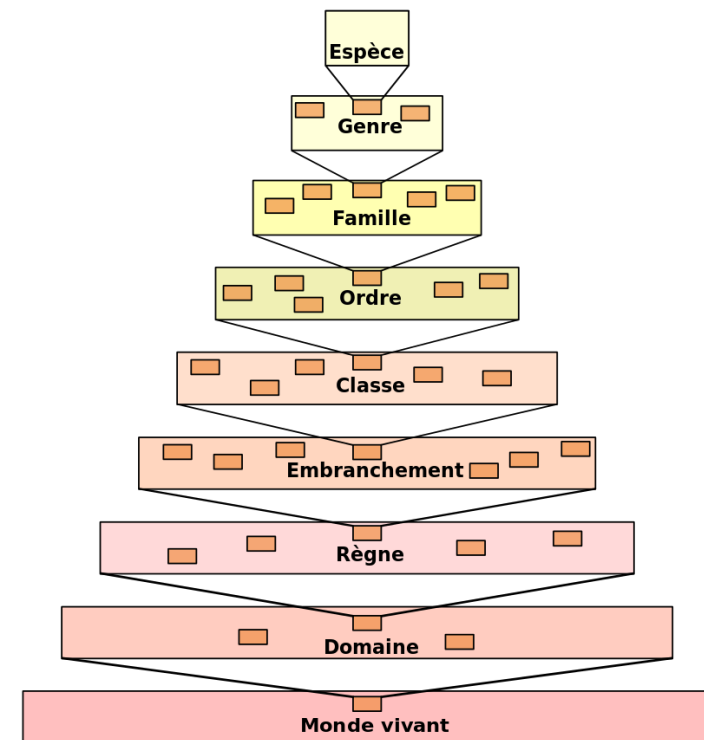
Pour les observations opportunistes : un oiseau chanteur, un insecte vrombissant, une plante spontanée poussant sur votre espace ? Faites-le nous savoir ! Si vous repérez une espèce que vous êtes sûrs de savoir identifier, et encore mieux, si vous parvenez à la prendre en photo, vous pouvez la répertorier dans la base de données naturalistes d'Île-de-France : CETTIA ! A vous de jouer !

Rendez-vous en lignes ! <http://cettia-idf.fr/>

Annexe 2 : La taxonomie

Le terme « taxon » désigne une entité conceptuelle qui est censée regrouper tous les organismes vivants possédant en commun certains caractères bien définis.

L'espèce constitue le taxon de base de la classification systématique. Chaque espèce appartient à un groupe plus large appelé « genre », qui lui-même est inclus dans un groupe plus large appelée « famille », etc. Plus le rang du taxon est élevé et plus le degré de ressemblance des individus concernés est faible, c'est-à-dire plus le nombre de caractères que les individus ont en commun entre eux est faible.





Rédaction et analyses

Emilie Périé et Morgane Bernard

Contacts

Lucile Dewulf : lucile.dewulf@iau-idf.fr

Antoine Lagneau : antoine.lagneau@iau-idf.fr

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

